

Quartier de la gare





■ Comment se caractérise le site aujourd'hui ? les accès actuellement



Accès continus et libres depuis la route globalement en lien direct avec la berge (sauf séquence haie et fossé)



Le départ de la promenade est aussi utilisé pour le stationnement / vue lointaine remarquable



L'entrée était matérialisée par un portail. L'allée conduit le regard vers la buvette. On devine une fenêtre dans la ripisylve au droit de cette entrée.



Ancien portail
Le regard butte sur la végétation

clôture grillagée entre la route et le site



fossé séparant la route du site



SITUATION DANS LE SITE CLASSÉ

Constats :

Le projet se situe

- au sud du site classé au titre de la loi 1930 depuis le 27 avril 2010 dénommé «La Butte de Turenne et ses environs» (1 830ha)
- à la porte sud du site classé et du Lot
- au bord de la rivière la «Tourmente»



Le site fera bientôt partie du «Grand Site» Turenne-Colonges

périphérie du site classé

butte de Turenne

localisation du site de projet

à proximité de Turenne-Gare, l'une des PORTES PRINCIPALES du SITE CLASSE



■ Quel est le meilleur scénario ?

Le scénario 04 apparaît être le plus favorable d'un point de vue paysager et fonctionnel

- > il positionne les campings-cars dans un cadre plus agréable, moins enclavé
- > il libère de l'espace pour la prairie des jeux
- > le stationnement voiture est moins pénalisant que dans les autres scénarios et la petite route est mieux préservée

Mais il n'est pas réalisable à ce jour parce que la commune ne dispose pas des parcelles utilisables en bord d'étang.



Le scénario 03 apparaît être le moins défavorable des propositions réalisables dans l'état actuel des disponibilités foncières

- > il consomme moins d'espace que les 2 autres scénarios
- > les campings-cars ne forment pas un front en bord de route (scénario 01 et 02)
- > le parking voitures ne barre pas le site (scénario 01)
- > les véhicules sont peu visibles depuis Turenne en été
- > les arbres à planter atténueront l'impression de minéralité

Cependant il tronque en quelque sorte la configuration en pointe du site et risque de s'avérer peu agréable pour les campings-car qui auront l'impression d'être enclavés.



PAAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
LIMOUSIN



A large, stylized white logo consisting of the letters 'P', 'A', and 'L' on a bright yellow square background. The 'A' is particularly large and has a unique, angular design.

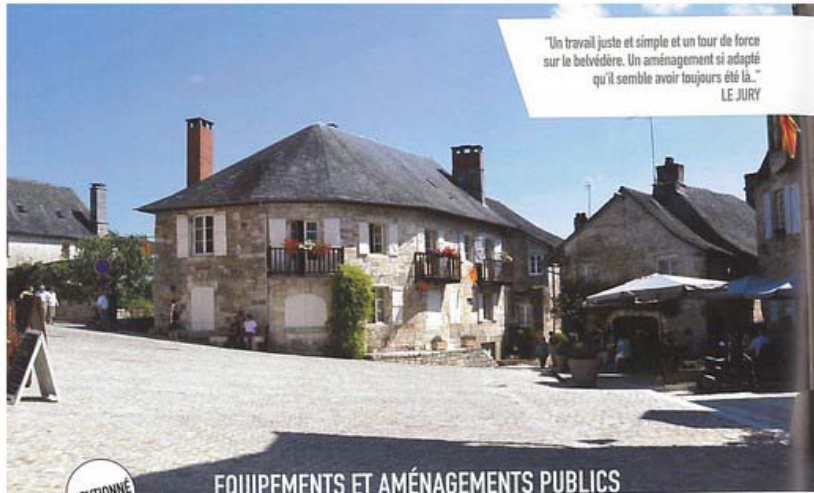
PALMARÈS ARCHITECTURE & AMÉNAGEMENT
LIMOUSIN 2014

RAPPEL DES OBJECTIFS

Dans le cadre de leur mission de sensibilisation à la qualité de la réflexion et des projets, les CAUE et la DRAC du Limousin ont organisé, avec le soutien de leurs partenaires, un palmarès régional d'architecture et d'aménagement afin de :

- rendre compte de l'actualité de la création architecturale et de l'aménagement dans la région,
- distinguer les démarches transversales qui répondent aux enjeux du développement durable,
- mettre en valeur la collaboration entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre,
- constituer un inventaire de réalisations récentes, outil de référence pour promouvoir les échanges entre les professionnels, les citoyens et les élus, pour médiatiser les productions contemporaines de qualité.

A smaller version of the stylized white 'PAL' logo on a dark grey background.



"Un travail juste et simple et un tour de force sur le belvédère. Un aménagement si adapté qu'il semble avoir toujours été là."
LE JURY

MENTIONNÉ

EQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS AMÉNAGEMENTS - TURENNE

FICHE TECHNIQUE

MAÎTRISE D'OUVRAGE :
Commune de Turenne
MAÎTRISE D'ŒUVRE :
La Gare Architectes - Luc Jouliouard,
Léon-Dits paysagistes, pour la place

NOUVEAU PROJET :
Régénération de la place
de l'ancienne halle et restauration
des fortifications de la cité médiévale
LOCALISATION : Turenne (Corrèze)



FIN DES TRAVAUX : 2013
SURFACE : 1 000 m²
COÛT : 523 000 euros HT

Si le programme est relativement simple et classique, la tâche s'est cependant avérée particulièrement délicate au regard des contraintes liées au caractère exceptionnel du site protégé, à la topographie et aux vestiges archéologiques potentiels. Afin de préserver l'identité du village, l'aménagement des espaces publics de Turenne est conçu a contrario d'un espace monumental, autour du rapport que ses espaces entretiennent avec le bâti. Il est façonné comme un espace en creux en partant des façades au pied desquelles il vient articuler les fonctions d'accès, de gestion des eaux pluviales, de continuité de cheminement, d'élargissement sous forme de terrasse, de resserrement pour permettre à la voie de présenter un gabarit satisfaisant, de reposoirs... Sur ce principe, l'aménagement pensé autour de la place, étend ses ramifications dans les rues, ruelles et impasses adjacentes.

Sa cohérence est renforcée par l'utilisation d'une palette de matériaux relativement restreinte mais susceptible d'offrir néanmoins un panel de réponses suffisant en termes de caractéristiques mécaniques, esthétiques, financières... Ainsi ont été utilisés alternativement et selon les besoins : dallage de pierre calcaire, des pavés calcaires vieillis, du béton de graviers désactivés ou un mélange terre-pierre.

La pierre calcaire retenue est une pierre d'extraction locale qui provient du Lot. Les granulats qui composent les différents mélanges, béton ou terre-pierre, sont également d'extraction locale. Les plantations existantes sont conservées et renforcées en périphérie de la place. Les impasses et quelques autres points font l'objet de plantations plus fournies pour jalonner l'espace public.

La restauration de la tour de Mauriolles s'inscrit d'abord dans un plan général de restauration et de mise en valeur du système défensif de l'ancienne ville de Turenne établi en 2004. Il a été proposé au maître de l'ouvrage d'élargir le projet de restauration de la tour en considérant ses abords pour mener également l'amélioration de l'accessibilité à l'ancienne chapelle des Capucins, la mise en valeur et l'interprétation des découvertes archéologiques, la création d'un accès pour l'entretien à l'escalier en vis, la protection partielle des arases de la tour, la mise en valeur et la découverte du paysage depuis un belvédère.

Dans un site magnifique, extrêmement marqué par l'histoire, la maîtrise d'œuvre a souhaité apporter une réponse architecturale contemporaine forte. La structure métallique a permis de répondre à une volonté de légèreté du belvédère comme posé en équilibre sur l'arase écorchée de la tour. Elle enjambe les vestiges archéologiques et le vide de l'escalier en vis pour venir s'ouvrir sur le grand paysage, offrant une vue à plus de 180° une fois passé le front bâti des anciennes courtines qui surplombent les terrasses. L'urgence n'estadée toutefois pas les limites du volume qui compose le pied du château. L'extrémité en angle évoque la géométrie d'une meurtrière disparue. Le choix d'une robe en acier auto-painable répond au désir d'une teinte rouille qui s'accorde avec le grès rouge de Turenne mais également au souhait d'une variation dans le temps.





“ Le volume est implanté sans jouer de la continuité avec l'existant, mais sans rivaliser non plus, avec discrétion, en équilibre et dans un rapport d'échelle adapté. ”
LES MAÎTRES D'ŒUVRE

LAURÉAT

EQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS SALLE POLYVALENTE - LIGNEYRAC

LE TECHNIQUE

DES TRAVAUX :
commune de Ligneyrac
DES D'ŒUVRE :
serine Gallon et
ses Staloux, architectes.
SI Ingénierie,
ingénierie, Impédance sas

DE DU PROJET :
salle polyvalente et extension
à bâtiment communal
LIGNEURAC, Ligneyrac (Corrèze)



DES TRAVAUX : 2013
M2 : 193 m2 50 bâtiments
M23 CRÉDITS : 100 m2
202 641 euros TTC

Le maître d'ouvrage envisageait l'agrandissement de l'ancienne salle des fêtes qui se déployait sur trois niveaux en laissant ouvert toute proposition plus pertinente. Construit dans les années 1960-50 à l'entrée sud du village, le bâtiment de l'ancienne mairie-école fait face au valon à l'est, et délimite deux espaces en terrasses : en bas les préaux double-hauteur et la cour de récréation autour d'un grand chêne, en partie haute l'accès aux classes et aux logements du personnel. La réhabilitation de la salle des fêtes nécessitait une démolition partielle, un agrandissement vers le bourg et l'ajout d'un ascenseur. la proposition s'est portée sur la réutilisation de l'espace délaissé du rez-de-chaussée.

Le préau à l'extrémité sud est utilisé comme lieu de stockage et la salle vient en équerre retenir la cour et se tourner vers la vue et le sud. Un passage couvert est créé entre la salle et la pièce de stockage et conduit à une terrasse belvédère. Les perspectives invitent à une promenade architecturale. La nouvelle salle polyvalente vient en contrepoint du bâtiment existant et prend délibérément le parti de la légèreté. le volume, vêtu de bois, s'appuie sur un socle de pierres et s'avance en surplomb vers la magnifique vue au sud et à l'est. à la manière d'une cabane perchée. L'intérieur surprend les visiteurs conquis par la sérénité qui se dégage du paysage et de la sensation de lévitation. Le choix des matériaux contraste lui aussi avec l'édifice existant et puise dans les ressources locales : pin douglas, mélèze, pierres et botes de paille pour l'isolation. Le bardage en mélèze se patine en dégradés de gris-argenté, répondant

à la palette du village bâti de pierres et d'ardoises. Au-delà de l'implantation d'un nouvel élément bâti qui s'inscrit dans une logique existante en terrasse, la salle polyvalente s'intègre dans une volonté de concentration et de densification d'un noyau bâti existant, avec la réutilisation d'un espace public délaissé optimisant le foncier, les infrastructures et les réseaux existants.

Conçu selon les exigences du développement durable et du bio-climatisme, ce bâtiment utilise des matériaux nécessitant peu de transport, suivant des techniques simples et artisanales à la portée des entreprises locales et privilégie la lumière naturelle et les apports solaires passifs. Les matériaux principalement utilisés : le bois et la paille sont tout deux des ressources naturelles renouvelables issues de filières locales et dont la transformation et le transport ont un impact négligeable. Le projet valorise également par recyclage direct les pierres issues de la démolition de la partie supérieure du mur de clôture.

L'orientation bioclimatique du bâtiment avec des apports de chaleurs passifs, la dimension généreuse des baies vitrées permettant des économies d'éclairage, l'épaisseur de l'isolant combiné avec le respect des exigences acoustiques ainsi qu'une attention particulière à la mise en oeuvre de l'étanchéité à l'air ont permis à ce bâtiment d'obtenir le label BBC sans techniques compliquées.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
LIMOUSIN

Outils de paysage



Chapelle et tour



Commune de Turenne
(Corrèze)

Restauration et mise en valeur des vestiges de la tour de Mauriolles et de ses abords

Aménagement de l'accès à l'ancienne chapelle des Capucins

Ancienne chapelle des Capucins
Classement M.H par arrêté du 08 novembre 1966



Dossier annexe :

- à la demande d'autorisation de travaux sur un immeuble classé
- à la déclaration préalable
- à la demande d'autorisation de travaux en site classé



Est

Ouest



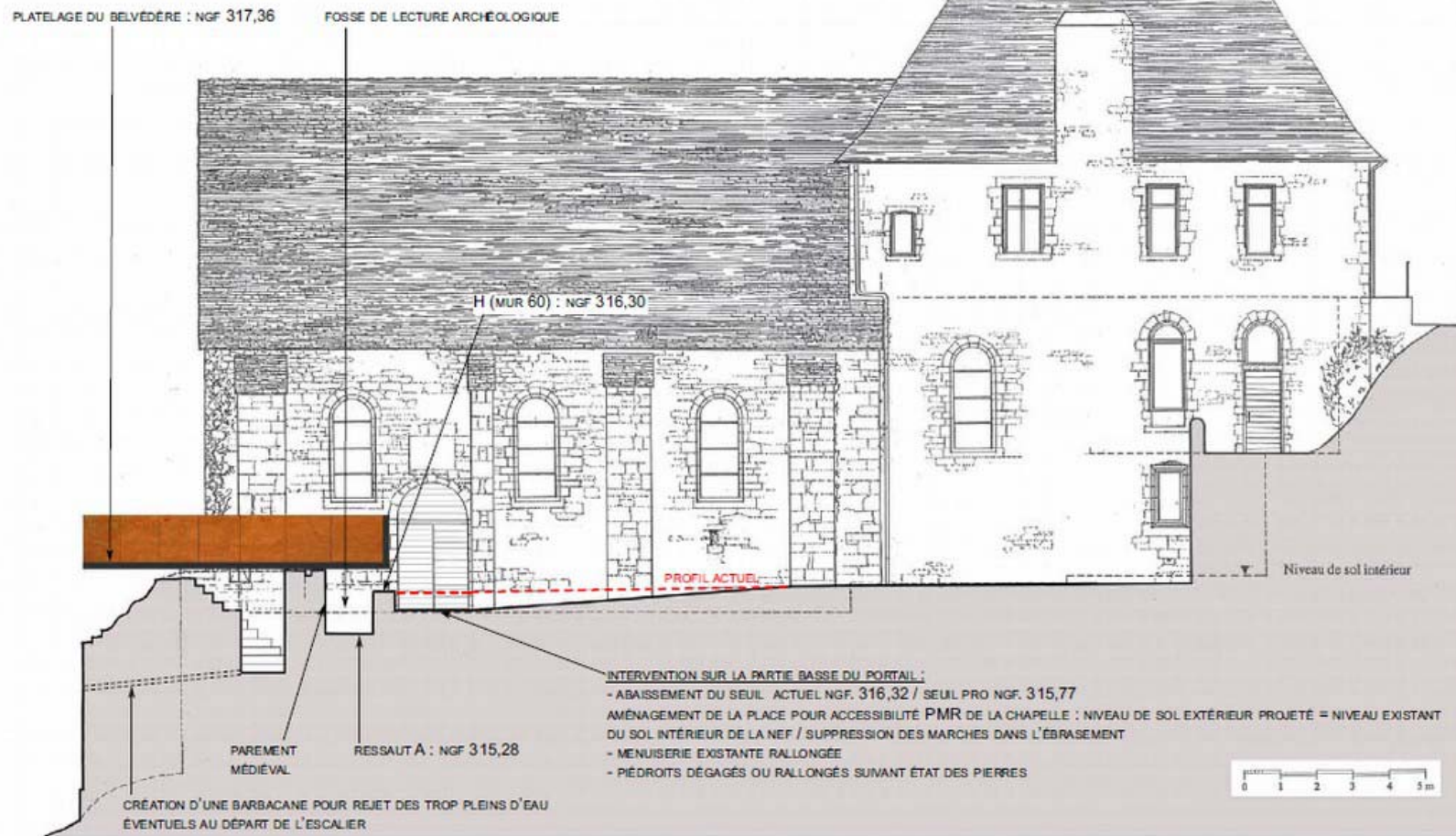
VUE PANORAMIQUE ASSEMBLÉE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

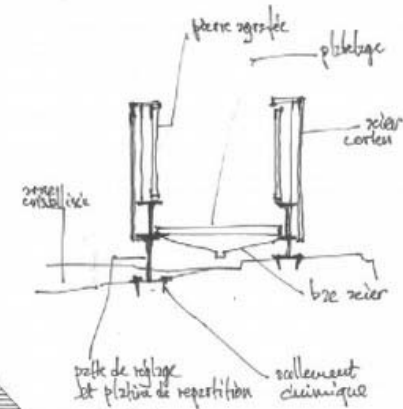
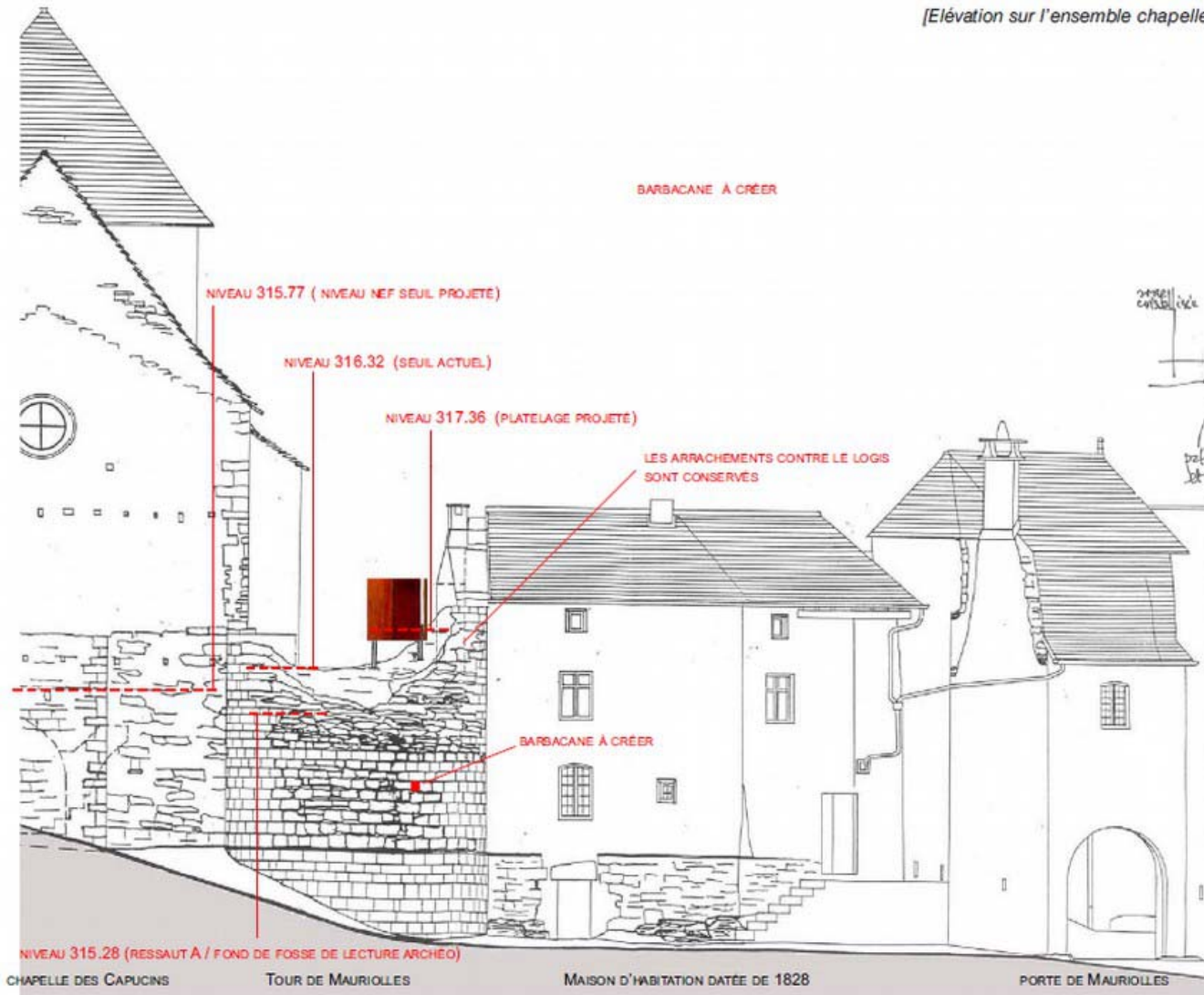
PRÉFET
DE LA RÉGION
LIMOUSIN

[Esquisse de projet]



[Élévation sur l'ensemble chapelle des capucins-Porte de Mauriolles]
 source : SDAP de la Corrèze

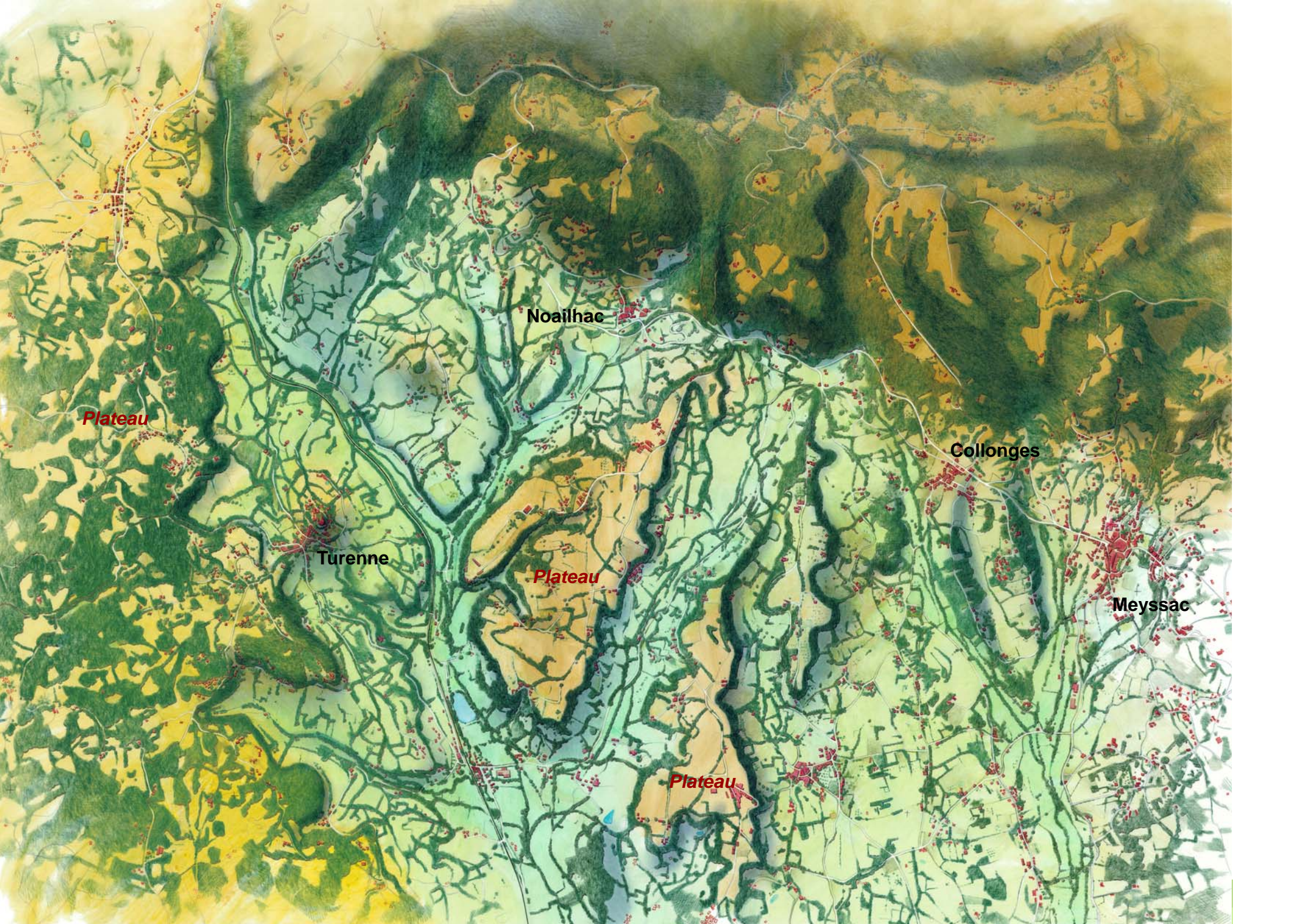
COUPE DE PRINCIPALE



NOTA :
 Le bac acier sous le platelage métallique ajouré de couleur sombre permet de protéger les arases de maçonneries de l'eau sur toute la surface de la passerelle.
 L'eau récupérée au niveau de la passerelle est évacuée dans le réseau.



OGS



Noailhac

Collonges

Meyssac

Turenne

Plateau

Plateau

Plateau





PÉRIMÈTRE DU PROJET DE SITE DE L'OPÉRATION GRAND SITE COLLONGES-TURENNE

- PÉRIMÈTRE de site classé de Collonges
- PÉRIMÈTRE de site inscrit
- PÉRIMÈTRE de l'OGS
- PÉRIMÈTRE de site de Turenne
- Limite de Communes

JUGEALS
GOUFFRE DE LA FAGE
NAZARETH

COLLONGES LA-ROUGE

TURENNE

NOAILHAC

LIGNEYRAC

SAILLAC

MEYSSAC

DORDOGNE

CUREMONTE

LOT
ROCAMADOUR
GOUFFRE DE PADIRAC





Merci de votre attention